

Seraing, le 1^{er} avril 2020

1

Lettre ouverte

Titres-services : Les entreprises wallonnes se positionnent pour protéger la santé de leurs collaborateurs et utilisateurs et demandent la fermeture du secteur partout en Belgique

Alors que l'ensemble du secteur en Wallonie se positionne pour une fermeture complète, la Flandre prend un tout autre chemin... en dépit de la santé des travailleurs et des utilisateurs des titres-services.

Suite aux mesures de lutte contre la propagation du Coronavirus, le secteur des titres-services souffre énormément. Les prestations ont été annulées, des travailleurs sont tombés malades et les entreprises ont dû progressivement fermer.

Alors que l'ensemble du secteur (employeurs et travailleurs) réclame une fermeture complète pour préserver la santé des collaborateurs et des utilisateurs. La Flandre a communiqué ce vendredi 27 mars une série de mesures en soutien au secteur. L'une d'entre elles va particulièrement à l'encontre des revendications des partenaires sociaux.

La Flandre décide de soutenir les entreprises qui maintiennent les prestations en augmentant les taux de remboursement de chèques de 8,64 € par heure, pendant un mois. Le titre-service était remboursé à 23€,36€, il l'est aujourd'hui à 32€. Alors que le Gouvernement fédéral pousse à un confinement, certes peut-être trop léger, la Flandre demande à ses entreprises titres-services de reprendre le travail. Cherchez l'erreur...

En tant qu'acteurs de l'économie sociale, **faire primer l'intérêt économique sur la santé des parties prenantes (ici, travailleurs, utilisateurs) va à l'encontre de nos valeurs.** Dès lors, cette décision nous interpelle fortement :

- Pour chaque heure perdue, les travailleurs seront mis en chômage pour force majeure, et pour chaque heure prestée, les entreprises augmenteront leurs revenus de 37% ... Cette décision va pousser les entreprises à prendre des risques et remettre leurs collaborateurs le plus rapidement possible au travail.
- Cette prime est une aide pour absorber les surcoûts résultant de cette crise. On pense ici par exemple, aux équipements de protection. A l'heure où ceux-ci font cruellement défaut pour le personnel soignant en première ligne, nous nous interrogeons sur l'intérêt d'accroître davantage cette pénurie. Dans ce contexte, est-ce réaliste de penser que les entreprises vont recevoir du matériel pour les aide-ménagères ?

- L'ensemble des services au domicile constitue des aides précieuses, principalement pour les personnes âgées et/ou dépendantes. Il est primordial de maintenir une grande partie de ces aides ; mais ne faut-il pas donner la priorité aux soins à la personne, comme les toilettes, pour lesquels le personnel titres-services n'est pas formé. En cette période de confinement, il n'est pas judicieux de multiplier le nombre de visites (médecin, aide-familiale, infirmière, etc.) au domicile.
- Alors que chacun est confiné chez soi pour lutter contre la propagation du virus, répond-on vraiment à un besoin des utilisateurs de faire venir une personne extérieure, qui transite chaque semaine par plusieurs maisons, souvent en transport en commun ?
- La maison idéale, rêvée par le Ministre Président flamand, est loin d'être la réalité de tout un chacun. Dans de nombreuses situations, il n'est pas possible d'éviter de se croiser en installant chaque enfant dans sa chambre et les parents dans leur bureau, le temps que l'aide-ménagère puisse travailler sans contact avec les habitants.
- Pour préserver la santé de chacun, le gouvernement fédéral et les experts scientifiques ont recommandé la distanciation sociale. En cas de poursuite des activités, cette mesure est impossible à mesurer et à contrôler pour les employeurs du secteur.

Pour terminer, cette politique risque d'avoir des effets pervers en matière de concurrence entre les entreprises. En effet, comment ne pas imaginer des débauchages massifs de travailleurs et utilisateurs entre, les entreprises qui vont relancer leur activité et celles qui resteront fermées dans le but de protéger la santé de leurs collaborateurs et utilisateurs.

Alors que beaucoup appellent à la responsabilité de tous (employeurs et travailleurs) pour protéger la santé de chacun et maintenir la distanciation sociale, il est plus qu'important que le pouvoir politique prenne également sa part de responsabilité en imposant la fermeture du secteur des titres-services dans toute la Belgique.

Signataires

Aurélié DUPRES, Guillaume FLORIN, Jacques RORIVE pour Atout EI ; Isabelle COLINET, Maxinet Centre (Binche) & Présidente d'Atout EI.

Alain CHAKAM, Esiol (Houdeng-Aimeries) ; Alexandre BORSUS, La Locomobile (Marche-en-Famenne) ; Anita HEINDRICHS, Coopérative de La Savonnerie (Beauraing) ; Bénédicte FRANCOIS, Les Coups de Pouce fleurusiens (Fleurus) ; Carine VERDONCK, Top'Net (Quevaucamp) ; Charlotte LAURENT Proxiservice (Quaregnon) ; Denis MORRIER, Home Net Services (Beyne-Heusay) ; Eric BERNARD, Proxémia (Chapelle-lez-Herlaimont) ; Etienne DEWANDELER, RES (Liège) ; Dominique LEFOUR, Bothanet'Services (Rance) ; Dominique SALEE, Step Services (Liège) ; Françoise ALEXANDRE, Namur Titres-Services (Namur) ; Frédéric VAN EYLEN, Festa Services (Strée) ; Frédéric VERLAINE, Sinap Services (Aiseau-Presles) ; Hélène DUBART, A'Tout Fer (Pottes) ; Hélène MYLE, Proxiservice (Quaregnon) ; Hervé SAMYN, Neupré Net Services (Neupré) ; Jean-Luc VRANCKEN, CAIPS (Amay) ; Jean-Pierre LONDOZ, Haute Meuse Net Services 2 (Spa) ; Laura HAMDOUN, Ekoservices Région du Centre (Binche) ; Laurence BERTULOT, Fervet Opus (Florefe) ; Louise BIETTLOT, G'estime (Marcinelle) ; Maxime DEGEY, ALE Verviers (Verviers) ; Michel THOMAS, Coopérative de la Savonnerie (Beauraing) ; Nathalie CLAES, Village N°1 (Wauthier-Braine) ; Ophélie LABABSA, EkoServices Belgique

(Mons) ; Patrice BORCY, Trusquin Titres-Services (Marche-en-Famenne) ; Pascal BOULANT, Namoclean (Philippeville) ; Sandrine COPPOLA, Mouscron Solidarité Services (Mouscron) ; Sébastien DERESE, Secopass (Basecles) ; Séverine MAILLEUX, Prop'House (Haine-Saint-Pierre) ; Sonia NEYRINCK, Adieu Poussières (La Louvière) ; Stéphane RENARD, CSD Charleroi (Charleroi) ; Valérie PATERNESI, Neupré Net Services (Neupré) ; Vanessa SEGATTO, Jefar-T-Services (Liège) ; Vincent LAUREYS, Pole des services (Florennes) ; Vincianne GILARD, Cyréo (Walhain).